

On ne bradera pas la Suisse !

Autor(en): **Bugnion-Secretan, Perle**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **81 (1993)**

Heft 2

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-280223>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

On ne bradera pas la Suisse!

Au lendemain du 6 décembre, nous devons renforcer les contacts entre femmes de tout le pays.

Le comité de rédaction de FS, on s'en souvient, avait pris à l'unanimité position pour la ratification du Traité sur l'Espace économique européen. Sa première réunion après le 6 décembre a donc été marquée par le regret, mais non par le défaitisme. Il a décidé de maintenir son ouverture à l'Europe parce qu'il est convaincu que c'est à l'avantage des femmes.

Il appartient dès aujourd'hui

- à nos autorités, gouvernement et parlement, de prendre position face à une Association européenne de libre échange avec laquelle les autres membres, à part l'Islande, ont déjà commencé des négociations. Face aussi à cette CE à laquelle la Suisse a déjà également demandé l'ouverture de négociations;

- à notre diplomatie et à notre économie de tenter de pallier les difficultés que nous cause la mise en route du grand marché européen, auquel nous ne pouvons plus accéder que dans des conditions désavantageuses;

- à la population de prendre conscience de l'isolement, non seulement économique, mais aussi diplomatique, politique et culturel que nous nous sommes imposé.

Mais plus encore, il faudra que chacun s'attache à surmonter les clivages apparus dans le tissu social, politique, culturel de notre pays: entre les citoyens et les autorités constituées, entre les générations, entre les villes et les zones rurales, et surtout entre cantons romands et cantons alémaniques: c'est la première fois que coïncident de façon aussi prononcée le clivage politique et la frontière des langues, Bâle excepté.

Il faudra un effort de la part de toutes les organisations à vocation nationale: SSR et TV, syndicats, mouvements de jeunesse et féminins, partis, universités, etc., pour développer un réseau de relations et d'échanges à travers le pays.

C'est là que FS voit qu'elle a un rôle à jouer. Rôle modeste, mais que justifie son nom de *Femmes «suisses»*.

Jeter des ponts

Pendant la campagne référendaire, il y a eu abondance d'information, mais manifestement déficit quant à la communication. FS a bien une vocation nationale. Malheureusement, il n'y a plus actuellement en Suisse alémanique de journal ayant une tendance analogue à la sienne avec lequel



Des clivages dans le tissu social, politique et culturel de notre pays.

(Dessin de R. Burki tiré de *Les Suisses* aux Editions Payot, 1992)

elle puisse dialoguer, procéder à des échanges.

A ce défaut, FS va essayer de répondre, dans un premier temps, en publiant le présent article en allemand dans le numéro de mars. Il servira d'introduction à un dossier où quelques Suissesses alémaniques exposeront d'une part les raisons pour lesquelles elles ont voté non, et d'autre part leurs projets d'avenir.

Nous ferons un effort pour la diffusion de ce numéro de mars en Suisse alémanique. Nous savons qu'il y a en Suisse alémanique plus d'un million de citoyens qui ont voté pour la ratification, et parmi eux nombre de citoyennes. Nous comptons sur elles pour nous aider à rétablir le contact entre femmes suisses, qu'elles aient voté oui ou non le 6 décembre, qu'elles parlent français ou allemand.

Se sentir égaux

Pour qu'il y ait communication et ren-contre, il faut que les deux parties soient sur même pied d'égalité. Mais le 6 décembre au soir, les Romands se sentent minorisés. Bien sûr, ils ne sont pas une minorité quant à leurs droits constitutionnels et politiques. Bien sûr, la proportion entre les francophones et italophones d'un côté, les germanophones de l'autre n'a guère varié. Mais d'autres choses ont changé:

- le français n'a plus dans le monde le prestige qu'il avait autrefois, et on ne fait plus en Suisse alémanique le même effort qu'autrefois pour l'apprendre et bien l'apprendre, la tradition de l'année en Wel-schland a disparu;

Trois groupes avaient annoncé des initiatives:

- le comité *Né le 7 décembre* qui avait organisé la manifestation du 19 décembre à Berne;
- le comité fribourgeois *Pour une Suisse unie et forte en Europe*;
- la section valaisanne du *Réseau d'échanges frontaliers transalpins*.

Ils se sont entendus pour lancer une initiative unique, dont le texte a été remis le 28 décembre déjà à la chancel-lerie fédérale.

Son but: l'adhésion à l'EEE et la mise au point rapide d'adaptations lé-gislatives garantissant un développe-ment durable et équilibré, la préserva-tion des acquis sociaux et démocra-tiques et le maintien du niveau de protection de l'environnement.

Femmes suisses en faveur de l'EEE continue son action.

Grande rencontre à Berne le 18 mars

Dès 18 h, «afin de procéder à un échange d'idées et à une analyse appro-fondie de la situation, et pour mettre sur pied un programme d'action».

Adresse: **Mme Gabriela Winkler, Birchweg 13, 8154 Oberglatt.**

– dans le souci de maintenir son identité, la Suisse alémanique pratique toujours plus ses dialectes, et ce n'est pas ce qu'en Suisse romande on apprend de Schriftddeutsch qui nous aide beaucoup à converser avec nos concitoyens;

– enfin, et plus important encore, il n'y a plus le même équilibre entre les deux parties de la Suisse quant au poids économique et financier, ou au pouvoir de décision.

Il y a là des éléments dont la Suisse alémanique doit prendre conscience vis-à-vis de la Suisse romande. Travaillant depuis 1957 sur le plan national, je reste persuadée de la possibilité et de la richesse d'une collaboration entre Suisse alémanique et Suisse romande.

Perle Bugnion-Secretan

Les actes du colloque «Les femmes et l'Europe» (voir FS N° 7, 1992) sont disponibles au prix de 15 fr. auprès du Bureau de l'égalité et de la famille, rue du Parc 53, 2300 La Chaux-de-Fonds, ou à commander au (039) 23 10 21.

Journée mondiale de prière

Chaque année, la liturgie pour la Journée mondiale de prière est écrite par des femmes d'un pays à chaque fois différent. Cette année, c'est un groupe de chrétiennes du Guatemala qui l'a élaborée.

Petit pays d'Amérique centrale, le Guatemala est grand par sa culture, grand aussi par la beauté de ses paysages.

Pourtant, la misère y est extrême. La plupart des femmes, ligotées par des coutumes et des traditions très strictes, ne peuvent pas être citoyennes à part entière et actrices du développement; 58% d'entre elles sont analphabètes: 26% dans les zones urbaines mais jusqu'à 90% dans les zones rurales. Celles qui participent à l'activité économique n'en voient pas pour autant leurs tâches domestiques diminuer.

Les infrastructures pour la prise en charge des enfants sont inexistantes. Elles ont un double, voire un triple fardeau.

La Journée mondiale de prière, qui se déroulera le 5 mars prochain, sera dédiée aux femmes guatémaltèques et l'offrande de ce jour permettra de les encourager à se former professionnellement.

Les projets soutenus seront ceux de l'organisation Conavigua, qui regroupe les veuves de milliers d'hommes victimes de la répression au Guatemala.

Un appui ira également à des cours de couture et de tissage ainsi qu'à des cours par radio pour des femmes du nord du pays.

«Amina» en Suisse

Amina, vingt ans d'existence, est un magazine féminin publié par la Société africaine de publicité et d'éditions fusionnées (SAPEF) qui a son siège à Dakar et son bureau de correspondance à Paris. Imprimé en Belgique, en deux éditions (générale pour l'Afrique et métro pour l'Europe, les Antilles et les DOM-TOM), le journal est parmi les plus anciens destinés au monde noir et édités en dehors du continent. Par son contenu visant l'amélioration de la condition féminine et la promotion des femmes, il forme une transition entre le mensuel féminin et féministe.

Amina, publié à Paris sous la direction de Michel de Breteuil, vient d'installer son correspondant permanent pour la Suisse en la personne de Cikuru Batumike, journaliste d'origine zaïroise, membre de l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (UIJ-PLF). Cette nouvelle représentation du mensuel *Amina* s'ajoute à celles existantes au Canada, dans les pays francophones d'Afrique, en Europe ou aux An-

tilles et couvre, depuis janvier, l'actualité sur les femmes et les communautés africaines et antillaises de Suisse.



Courrier

A propos de Suzette s'enlise...

Suite au clin d'œil adressé à la conseillère nationale Suzette Sandoz, cette dernière tient à spécifier qu'elle a accepté l'adhésion de la Suisse à la Convention contre les discriminations raciales en précisant les motifs de son rejet de modification du Code pénal:

(...) En revanche, j'ai refusé la modification proposée du Code pénal car j'en demandais le renvoi au Conseil fédéral pour qu'il élabore un article de partie générale prévoyant l'aggravation de la peine pour les infractions du code pénal lorsque l'auteur a agi pour des motifs raciaux.

Une telle mesure impliquerait de reprendre la révision pénale dans son entier car elle influencerait la rédaction finale.

Il convient de préciser que seule une modification incluant la proposition que j'ai formulée (avec des modalités qui pourraient être précisées par les spécialistes) permettrait à notre droit pénal de correspondre aux exigences relatives à la punition des actes de violence contenues dans la convention.

C'est d'ailleurs l'avis de pénalistes distingués tel le professeur Kunz, de Berne. (...)

Suzette Sandoz

FEMMES

SUISSES

ABONNEZ-VOUS!

POUR LE RECEVOIR CHEZ VOUS 1année

Fr. 55.-*

NOM: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

N° postal et lieu: _____

J'ai eu ce journal: par une connaissance au kiosque

*(AVS Ff. 48.-. Abonnement de soutien: Fr. 70.- ou plus – étranger Fr. 60.-)

A renvoyer à *Femmes suisses*, case postale 1345, 1227 Carouge

